

Code postal
16730

Commune de Trols-Palis

Code INSEE
16388

Fiche communale d'information risques et pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués

Annexe à l'arrêté préfectoral

n° 16-2020-12-10-021 du 10/12/2020

mis à jour le

Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)

<input checked="" type="checkbox"/>	La commune est concernée par le périmètre d'un PPR N	¹ oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non
	prescrit <input type="checkbox"/> anticipé <input type="checkbox"/> approuvé <input checked="" type="checkbox"/> révision <input type="checkbox"/>	date	07/08/01	
¹ Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :				
	inondations <input checked="" type="checkbox"/> Charente <input type="checkbox"/>	autres <input type="checkbox"/>		
<input checked="" type="checkbox"/>	Le règlement du PPRN comprend des prescriptions de travaux	oui	non	<input checked="" type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	La commune est concernée par le périmètre d'un PPR N	¹ oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non
	prescrit <input checked="" type="checkbox"/> anticipé <input type="checkbox"/> approuvé <input type="checkbox"/> révision <input checked="" type="checkbox"/>	date	06/03/19	
¹ Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :				
	inondations <input checked="" type="checkbox"/> Charente <input type="checkbox"/>	autres <input type="checkbox"/>		
<input checked="" type="checkbox"/>	Le règlement du PPRN comprend des prescriptions de travaux	oui	non	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	La commune est concernée par le périmètre d'un PPR N	¹ oui	non	<input type="checkbox"/>
	prescrit <input type="checkbox"/> anticipé <input type="checkbox"/> approuvé <input type="checkbox"/> révision <input type="checkbox"/>	date	<input type="checkbox"/>	
¹ Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :				
	inondations <input type="checkbox"/>	autres <input type="checkbox"/>		
<input checked="" type="checkbox"/>	Le règlement du PPRN comprend des prescriptions de travaux	oui	non	<input type="checkbox"/>

Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPR M)

<input checked="" type="checkbox"/>	La commune est concernée par le périmètre d'un PPR M	² oui	non	<input checked="" type="checkbox"/>
	prescrit <input type="checkbox"/> anticipé <input type="checkbox"/> approuvé <input type="checkbox"/>	date	<input type="checkbox"/>	
² Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :				
	mouvement de terrain <input type="checkbox"/>	autres <input type="checkbox"/>		
<input checked="" type="checkbox"/>	Le règlement du PPR M comprend des prescriptions de travaux	oui	non	<input type="checkbox"/>

Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPR T)

<input checked="" type="checkbox"/>	La commune est concernée par un périmètre d'étude d'un PPR T prescrit	oui	non	<input checked="" type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	La commune est concernée par le périmètre d'exposition d'un PPR T approuvé	³ oui	non	<input checked="" type="checkbox"/>
³ Si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à :				
	effet toxique <input type="checkbox"/> effet thermique <input type="checkbox"/> effet de surpression <input type="checkbox"/>			
<input checked="" type="checkbox"/>	Le zonage comprend un ou plusieurs secteurs d'expropriation ou de délaissement	oui	non	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/>	Le zonage comprend une ou plusieurs zones de prescription de travaux pour les logements	⁴ oui	non	<input type="checkbox"/>

⁴ Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location.

Code postal
16730

Commune de Trois-Palis

Code INSEE
16388

Situation de la commune au regard du zonage sismique réglementaire

> La commune se situe en zone de sismicité classée

zone 1 très faible	zone 2 faible	zone 3 modérée	X	zone 4 moyenne	zone 5 forte
------------------------------	-------------------------	--------------------------	----------	--------------------------	------------------------

Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

> La commune est classée à potentiel radon de niveau 3

oui non **X**

Information relative à la pollution de sols

> La commune comprend un ou plusieurs secteurs d'information sur les sols (SIS)

oui non **X**

Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

> La commune est concernée depuis 1982 par un ou plusieurs arrêtés
de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle
de reconnaissance de l'état de catastrophe technologique

nombre	7
nombre	0

Pièces jointes *

Documents de référence permettant la définition des travaux prescrits

Extraits de documents ou de dossiers permettant la définition des travaux prescrits au regard des risques encourus en application du Code de l'environnement : articles R.125-23, 24, 26 et R.563-4

Cartographies relatives au zonage réglementaire

Extraits cartographiques permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application du Code de l'environnement : articles R.125-23, 24, 26 et R.563-4

Carte départementale du zonage sismique
Plan du zonage réglementaire du PPR Inondation approuvé
Cartographie du périmètre d'étude de la révision du PPRI de la vallée de la Charente, en aval de l'agglomération d'Angoulême, secteur de Linars à Bassac

date

10 DEC. 2020

le préfet de département

* Les pièces jointes sont consultables sur le site Internet de la préfecture de département
www.departement.gouv.fr